

PROGRAMME EXPÉRIENCE CANADA JEUNESSE

Expérience Canada est un nouveau programme mis sur pied par le Conseil pour l'unité canadienne avec le support des entreprises, des syndicats et du gouvernement. Il est supporté par un vaste réseau de volontaires, de groupes communautaires et d'autres. Chacun a un rôle vital à jouer pour faire partie de la solution.

Le Conseil pour l'unité canadienne veut impliquer les coopératives et caisses populaires dans ce nouveau programme. Avec une présence dans des centaines de communautés dans chaque province du Canada, le mouvement coopératif est bien placé pour contribuer mais aussi pour bénéficier du programme. Les contributions au programme peuvent prendre différentes formes : fournir un travail, jouer le rôle de mentor, offrir un logement ou simplement promouvoir le programme dans votre organisation, vos réseaux et votre communauté. Les bénéficiaires du programme sont de : offrir la chance à un jeune d'une autre province de travailler dans un milieu coopératif, permettre à un jeune motivé et enthousiaste de travailler dans votre organisation, aider à bâtir les leaders de demain et fournir une opportunité d'élargir la compréhension culturelle, sociale, politique et économique de la réalité canadienne dans toute sa diversité.

Les placements en milieu de travail des jeunes participants doivent se faire dans une province autre que leur lieu de résidence mais qui peut être dans la même région (c'est-à-dire un jeune albertain pourrait aller travailler en Saskatchewan).

Nous vous prions donc de faire connaître le programme dans vos communautés aux jeunes éligibles (sous employés ou sans emploi, âgés de 18 à 29 ans avec un diplôme d'études secondaires, collégiales ou universitaires). Dans la première année, il y aura 500 participants. Dans la deuxième année, 1 000 participants pourront faire partie du programme et le nombre devrait aller en augmentant par la suite.

Le coût du transport sera défrayé par le programme. De plus, les participants recevront une allocation hebdomadaire de 150 dollars dont la moitié ira dans un compte en fiducie. Cet argent, moins un léger montant pour couvrir les frais d'assurance et les bénéfices marginaux, sera remis aux participants après qu'ils auront complété les 28 semaines du programme Expérience Canada.

Enfin, les participants recevront une allocation de subsistance. Ce montant sera basé sur une moyenne hebdomadaire de 100 dollars pour aider à défrayer les coûts de logement et de nourriture.

Développement des ressources humaines Canada contribuera 8,4 millions de dollars sur deux ans, alors que les contributions du secteur privé seront de 12,7 millions de dollars. Pour plus d'informations sur le programme, composez le 1-888-234-6618.

**Tiré de
Coopresse, vol. 19, no. 2, juin 1996**

